



Commune de Pecq  
Arrondissement de Tournai  
Province de Hainaut

Extrait du Code de la  
Démocratie Locale et de la  
Décentralisation

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le  
collège communal.

Sur la demande d'un tiers des  
membres en fonction, le collège  
communal est tenu de le  
convoquer aux jour et heure  
indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de  
résolution si la majorité de ses  
membres en fonction n'est  
présente.

Cependant, si l'assemblée a été  
convoquée deux fois sans s'être  
trouvée en nombre compétent, elle  
pourra, après une nouvelle et  
dernière convocation, délibérer,  
quel que soit le nombre des  
membres présents, sur les objets  
mis pour la troisième fois à l'ordre  
du jour.



## ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

«Titre» «Prénom» «Nom», «Nom\_de\_la\_société»

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie  
locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à  
la séance du Conseil communal qui aura lieu le

**30 mai 2016** en la salle du conseil de la maison communale  
de PECQ à **19 heures précises**

Pecq, le 30 mai 2018

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Marc D'HAENE

### ORDRE DU JOUR :

#### SEANCE PUBLIQUE

#### Communication des décisions de tutelle

#### INTERCOMMUNALES

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 1) : ORES Assets – Assemblée générale ordinaire – Ordre du jour :  
approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 2) : IMSTAM – Assemblée générale ordinaire – Ordre du jour :  
approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 3) : IPALLE – Assemblée générale ordinaire – Ordre du jour :  
approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 4) : IDETA – Assemblée générale ordinaire – Ordre du jour : approbation  
– décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 5) : iMio – Assemblée générale ordinaire – Ordre du jour : approbation –  
décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 6) : I.E.G. – Assemblée générale ordinaire – Ordre du jour : approbation  
– décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 7) : IGRETEC – Assemblée générale ordinaire – Ordre du jour :  
approbation – décision ;

#### FABRIQUES D'EGLISE

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 8) : Fabrique d'église Saint-Eleuthère à ESQUELMES – Compte de  
l'exercice 2015 – approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 9) : Fabrique d'église Sainte Aldegonde à HERINNES – Compte de  
l'exercice 2015 – approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 10) : Fabrique d'église Saint-Amand à OBIGIES – Compte de l'exercice  
2015 – approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 11) : Fabrique d'église Saint-Martin à PECQ – Compte de l'exercice 2015  
– approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 12) : Fabrique d'église Saint-Amand à WARCOING – Compte de  
l'exercice 2015 – approbation – décision ;



Extrait du Code de la  
Démocratie Locale et de la  
Décentralisation

Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le  
collège communal.

Sur la demande d'un tiers des  
membres en fonction, le collège  
communal est tenu de le  
convoquer aux jour et heure  
indiquées.

Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de  
résolution si la majorité de ses  
membres en fonction n'est  
présente.

Cependant, si l'assemblée a été  
convoquée deux fois sans s'être  
trouvée en nombre compétent, elle  
pourra, après une nouvelle et  
dernière convocation, délibérer,  
quel que soit le nombre des  
membres présents, sur les objets  
mis pour la troisième fois à l'ordre  
du jour.



### CPAS

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 13) : Compte de l'exercice 2015 – approbation – décision ;

### FINANCES COMMUNALES

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 14) : Compte de l'exercice 2015 – arrêt ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 15) : Modification budgétaire n°1 – service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2016 – approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 16) : Fonds de réserve - approvisionnement – approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 17) : Fonds de réserve - utilisation – approbation – décision ;

### TAXES – REDEVANCES

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 18) : Règlement-taxe sur le personnel de bar : approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 19) : Règlement – redevance sur l'Accueil Temps Libre (2016 à 2018) : approbation – décision ;

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 20) : Règlement – redevance sur l'Accueil Temps Libre – (Congés scolaires 2016 – 2018) : approbation – décision ;

### MARCHES PUBLICS

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 21) : Marché relatif au financement global du programme extraordinaire 2016 – répétition de services similaires : approbation – décision ;

### LOGEMENT

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 22) : Inventaire des logements publics – approbation – décision ;

### ENSEIGNEMENT

(Dossier n° 2016 / 5 /SP/ 23) : Personnel enseignant – déclaration des emplois vacants ;

### PROCES VERBAUX DE LA SEANCE DU 25.04.2016

### QUESTIONS

### REponses AUX QUESTIONS